

14ème législature

Question N° : 65338	De M. Christophe Premat (Socialiste, écologiste et républicain - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Francophonie		Ministère attributaire > Francophonie
Rubrique > santé	Tête d'analyse >épidémies	Analyse > risques. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 30/09/2014 Réponse publiée au JO le : 06/01/2015 page : 73		

Texte de la question

M. Christophe Premat alerte Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargée du développement et de la francophonie, sur le danger possible de stigmatisation des victimes d'Ebola en Afrique. La France agit directement, avec un centre de traitement Ebola prochainement déployé en Guinée forestière, comme l'a indiqué le Président de la République dans sa conférence de presse du 18 septembre 2014. Les autorités sanitaires guinéennes et les organisations non gouvernementales sont soutenues. La France a été présente et a su mobiliser l'Union européenne puisque la Commission européenne a réuni plus de 150 millions d'euros. Un mécanisme européen de coordination des évacuations sanitaires et de prise en charge hospitalière pourrait voir le jour. Au-delà de ces actions décisives, il existe un danger de stigmatisation des victimes du virus regardées comme des personnes pestiférées susceptibles de propager les effets du virus. Le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) exige que les États prennent des mesures pour garantir le « droit à la santé », notamment des mesures de prévention, de traitement et de contrôle de l'épidémie. Le virus Ebola révèle des systèmes de santé fragiles. Il aimerait savoir si, au-delà des mesures décrites, la France pourrait encourager l'Union européenne à consolider sur le long terme les systèmes de santé de tous ces pays afin que l'accès aux soins soit garanti pour tous et que les victimes de telles épidémies n'en soient pas exclues.

Texte de la réponse

L'Union européenne (UE) est pleinement mobilisée en réponse à l'épidémie de maladie à virus Ebola. A ce jour, les engagements financiers européens dépassent 1,2 milliard d'euros dont plus de 430 millions provenant de la Commission européenne. Par ailleurs, le mécanisme de coordination de la prise en charge des personnels de santé (internationaux et du système des Nations unies) infectés par le virus Ebola est désormais en place. La problématique de la reconstruction des pays touchés et en premier lieu du renforcement de leurs systèmes de santé, constitue un défi majeur à relever une fois passée la phase aiguë de la crise. L'Union européenne aura une contribution majeure à apporter à cet égard, de même qu'elle a joué et joue encore un rôle de premier plan dans la réponse humanitaire d'urgence à la crise. Ce débat est d'ailleurs formellement engagé au sein de l'UE ; des premiers échanges ont eu lieu sur ce sujet lors du Conseil des affaires étrangères, segment développement, du 12 décembre dernier et du Conseil des affaires étrangères du 15 décembre, sur la base d'un rapport présenté par le coordonnateur Ebola de l'UE, le commissaire à l'action humanitaire Christos Stylianides. L'UE envisage de co-organiser dans le courant du premier semestre 2015 une conférence internationale de haut niveau notamment sur cet enjeu. Mme Annick Girardin, secrétaire d'Etat chargée du développement et de la francophonie, s'est rendue en Guinée avec le commissaire Stylianides mi-novembre et a pu mettre l'accent sur l'importance de préparer dès maintenant l'après crise sanitaire en renforçant les systèmes de santé. Une attention particulière devra être portée entre autres aux



capacités de veille sanitaire, de formation des personnels médicaux, d'organisation territoriale des services de santé, de coopération régionale mais aussi, cela est indispensable, de prévention à travers des activités et des campagnes de sensibilisation ciblées. L'objectif est de promouvoir auprès du plus grand nombre tout à la fois les réflexes hygiéniques et sanitaires essentiels pour contenir l'épidémie, ainsi qu'une connaissance de base de la maladie afin d'éviter des phénomènes de stigmatisation regrettables à l'encontre des personnels soignants et des anciens malades notamment, phénomènes qui constituent en outre un frein au déploiement de l'action humanitaire au secours des populations sur place. Le gouvernement français s'est jusqu'ici fortement mobilisé. La secrétaire d'Etat chargée du développement et de la francophonie s'est rendue à trois reprises en Guinée depuis le début de l'épidémie. Le président de la République, François Hollande, a effectué un déplacement fin novembre dans ce pays pour marquer la solidarité de la France et constater la bonne mise en place du plan français de riposte.